

Marie-Thérèse ALONSO-ROBERTI

Libourne

J'émet les plus grandes réserves sur le projet autoroutier. En effet, je souhaite que des études approfondies aient lieu concernant l'hypothèse d'un contournement ferroviaire et le développement du feroutage. Le fait d'organiser un débat sur le contournement de Bordeaux en utilisant le terme autoroutier est contraire au principe de la loi de démocratie de proximité. Je constate que les études concernant le projet d'autoroute sont bien avancées et que seulement deux pages sont consacrées à l'hypothèse du chemin de fer ou voie maritime. J'insiste pour que les études (rail, eau) soient faites. Avez-vous envisagé une autre possibilité de trajet nord-sud beaucoup plus à l'est évitant la région bordelaise ?

Merci de bien vouloir me répondre.